

Luxembourg, le 10 août 2023

Circulaire n° 2023-109

Circulaire

aux administrations communales

Objet : Elections législatives du 8 octobre 2023 – Formulaires électoraux rectifiés et Formulaire « Port dû »

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

A la demande de M. le Premier Ministre, Ministre d'État, et suite à la circulaire n°2023-101 du 7 août 2023, veuillez trouver ci-joint une version rectifiée des formulaires énumérées ci-après, ainsi qu'une version en format PDF « *writable* » du formulaire « Port dû ».

Liste des formulaires rectifiés :

Numéro de référence	Contenu
123-000046	Lettre de désignation des assesseurs, suppléants et secrétaires
123-000072	État des sommes dues à titre de jetons de présence
123-000076	PV Bureau principal

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur



Taina Bofferding

